

# dialogue

*Votre actualité*

## Élections de locataires : voter, c'est s'exprimer

Les élections des associations de locataires auront lieu du 15 novembre au 15 décembre prochains. Elles vous concernent directement : soit parce que vous souhaitez vous-même vous présenter, soit parce qu'en votant, vous allez désigner pour quatre ans ceux qui contribueront à votre bien-être au quotidien.



## Votre actualité

### Quel est le rôle des représentants de locataires ?

Les représentants sont locataires dans une résidence gérée par Habitat 44. Ils connaissent donc la réalité du terrain et partagent les mêmes intérêts, les mêmes priorités que les vôtres. Ce sont les interlocuteurs privilégiés des équipes d'Habitat 44 qu'ils rencontrent plusieurs fois dans l'année pour parler des résidences et transmettre les questions ou les remarques des locataires.

### Les représentants participent aux décisions stratégiques d'Habitat 44

Présents aux différentes instances de concertation (Conseil d'administration, Conseils de concertation locale, comités de pilotage...), ils participent aux décisions stratégiques et opérationnelles qui impactent votre quotidien : budget de l'organisme, maîtrise des charges, programme de travaux et de développement, politique de loyers, vente de patrimoine et peuvent être membres des commissions d'attribution des logements...

### Vous souhaitez être candidat aux élections ?

Vous êtes locataire ? Vous êtes apprécié pour vos qualités d'écoute et de dialogue ? Vous souhaitez investir du temps pour 4 ans au service des locataires ? Les principales conditions à remplir sont : avoir 18 ans au minimum, être locataire d'un local à usage d'habitation et détenteur d'une quittance correspondant à la période de location précédant l'acte de candidature. Chaque contrat de location ne donne droit qu'à une seule candidature. Celle-ci doit être présentée auprès d'une association représentative des locataires qui constituera une liste de huit candidats. Nous vous enverrons par courrier fin septembre les démarches à suivre.

## À VENDRE



### ST MARS LA JAILLE

Habitat 44 vend un pavillon (T3) avec 2 chambres à l'étage. Garage et jardin privatif. Chauffage gaz.  
DPE : C 142 kWh/m<sup>2</sup>.an  
**Prix : 81 000 €.**  
Frais de notaire réduits

**Cette offre est exclusivement réservée aux locataires et aux gardiens d'immeuble d'Habitat 44.**

**Contact :** Habitat 44 - Jocelyne Huard  
Tél: 02 40 12 71 19 ou 06 07 29 76 75

### Le Conseil de concertation locale

**Cette instance de dialogue et de concertation, qui se déroule 3 à 4 fois par an, permet aux représentants de locataires d'exprimer auprès de la direction d'Habitat 44 vos attentes concernant la gestion ou l'entretien d'une résidence, l'avenir d'un quartier... C'est aussi l'occasion d'élaborer ensemble les accords collectifs qui définissent les droits et devoirs des locataires et du bailleur, comme la charte d'engagement qualité, le règlement intérieur...**



Pour plus d'informations réglementaires sur l'organisation des dépôts de liste et le droit de vote, rapprochez-vous des associations de locataires.

### Pourquoi voter ?

Les listes des candidats et leurs programmes seront rendus publiques (par voie d'affichage et courrier) en novembre prochain. Pour que votre avis soit pris en compte, vous pourrez voter en choisissant la liste des candidats qui correspond le mieux à vos attentes et à vos besoins.

### Comment voter ?

Pour voter, **vous devez être titulaire d'un bail de location à usage d'habitation** depuis au moins 6 semaines avant la date de l'élection. Chaque location, occupation ou sous-location ne donne droit qu'à une voix. Vous recevrez en novembre un courrier accompagné du matériel de vote et des professions de foi des candidats. Vous pourrez alors voter soit par internet, soit par correspondance. Ces deux modes garantissent scrupuleusement la confidentialité de votre vote. Les résultats seront affichés par voie d'affichage, internet et dans *Dialogue*. ■



**dialogue** est une publication d'Habitat 44 (OPH). Directeur de la publication : Jean-Noël Freixinos. Rédaction : Carole Anizon-Joachim, Claire Gaudemer. Réalisation : Gavrinis. [www.habitat44.org](http://www.habitat44.org)